

# le journal de **RÉVILLE**



**N°62**

HIVER 2022

## **VIE COMMUNALE**

Nouveaux élus au sein du conseil municipal .....	4
Départ à la retraite.....	4
Maison des Assistantes Maternelles “La petite ourse” .....	4
Vaccination .....	5
Voirie et équipements .....	6
Urbanisme .....	7
2022 Recensement.....	8
2022 Listes électorales .....	9
Réglementation sur les activités bruyantes .....	9
État civil.....	9
Écoles.....	10
Camping de Réville.....	12
Subventions accordées 2021 .....	13

## **MEMENTO - INFOS PRATIQUES**

Horaires déchetterie, Ordures ménagères .....	14
Mémento .....	15

## **DOSSIER**

Éolien en mer : le point sur le projet .....	16
--	----

## **VIE ECONOMIQUE**

Quinzaine commerciale .....	18
P'tite fleur .....	20
Bouly Electron Libre .....	21

## **AGGLOMÉRATION DU COTENTIN** .....

Cinéma “Le Richelieu” le grand rajeunissement ! .....	25
---	----

## **VIE ASSOCIATIVE**

L'association culturelle de Réville .....	26
Familles rurales .....	26
Semaine fédérale cyclotourisme.....	27
Les voitures à pédales seront de retour à Réville en 2022.....	27
Des nouvelles de la bibliothèque .....	28

# LE MOT DU MAIRE

## Liberté, Egalité, Fraternité,

Chère Révillaise, cher Révillais,

L'an dernier nous souhaitions que 2021 soit bien meilleure que 2020. Cela ne fut pas vraiment le cas ! 2021 fut bien mouvementée. Nous avons partagé moult moments d'inquiétude, d'incompréhension, de résignation, d'interrogation, mais aussi des moments d'espoir. Sans l'espoir nous n'aurions pas eu la force d'agir. L'épidémie malgré les nécessaires gestes barrières, nous a, paradoxalement, rapprochés. La commune et les habitants ont su se mobiliser et montrer leur dynamisme, notamment en créant un centre de vaccination unique dans le Val de Saire. Tous les ayant-droit volontaires de Réville et d'un bon nombre de communes proches ont pu recevoir les trois doses. La mobilisation des Élus et des agents des communes voisines, en soutien aux Élus, agents et bénévoles de Réville, a prouvé, qu'unis, nous pouvions remplir de nobles et grandes missions de solidarité intercommunale.

Notons qu'en 2021, le parking de la Vierge a été aménagé, le stade modernisé, une MAM installée,... et aussi que le Cinéma, une des pièces maîtresses du rayonnement de Réville, a été rénové, grâce à l'action de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

En 2022 encore beaucoup de projets. C'est l'année de la mise en service de la fibre numérique, de l'achèvement des travaux d'éclairage et de réfection de la rue de la Gare. Au début de l'hiver commencera la rénovation de la salle Guillaume Fouace, ainsi que celle de la cuisine de l'école....

L'équipe municipale est animée par une forte volonté d'écoute des habitants pour, sans cesse, les aider, améliorer et embellir le cadre de vie, moderniser les structures, soutenir l'école, faciliter les échanges, encourager les événements festifs, sportifs et culturels,...dans un esprit de solidarité et de partage.

En 2022 se tiendront d'importantes élections. La commune, quelle que soit la situation sanitaire, mettra tout en œuvre pour qu'elles se tiennent dans les meilleures conditions, afin que, chacun s'exprimant librement, la république et la démocratie soient bien vivantes !

Que 2022 soit, pour chacune et chacun de vous, une source intarissable de bonheur, de liberté, d'égalité, de fraternité et... d'espérance !

*Yves Asseline  
Maire de Réville*

*Vice-Président de L'agglomération du Cotentin*

# VIE COMMUNALE

## NOUVEAUX ÉLUS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission de M. Moreau, adjoint en charge de la voirie, et de M. Boblin, conseiller municipal, Philippe Le Monnier et Françoise Brazier sont devenus conseillers municipaux au mois de juillet. Les trois adjoints se repartissent donc la gestion de la voirie et l'entretien des bâtiments communaux. A l'unanimité le conseil municipal accepte la modification du nombre d'adjoints de quatre à trois.

Françoise Brazier a choisi de faire partie des commissions : finances, urbanisme, travaux, école, sport et équipements, logements ; délégation de services public et marchés publics. Philippe Le Monnier a intégré les commissions : voirie et réseaux ; délégations de services publics et marchés publics.



## MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES "LA PETITE OURSE"

Les locaux de l'ancienne école maternelle allant se libérer et ayant contact avec trois assistantes maternelles du canton, le projet d'une MAM à Réville a pu voir le jour courant septembre.

Durant l'été, la municipalité a décidé d'effectuer les travaux demandés par la PMI, que ce soit en intérieur ou en extérieur : cloisonnement de chambres, installation d'une cuisine, d'une douche, changement de quelques fenêtres...

Les trois assistantes maternelles, Céline Vibert, Manuela Margenest et Sylvie Jeanne, pourront accueillir jusqu'à douze enfants. Ainsi les parents peuvent trouver une MAM, une école maternelle et une école élémentaire avec garderie et restaurant scolaire, le tout sans quitter Réville !

## DÉPART À LA RETRAITE

Adjoint technique, en poste à Réville depuis 2009, Bernard DUFORT a décidé de faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Bernard a d'abord été embauché en contrat aidé, puis il est passé titulaire de son poste en avril 2011.



Jean-Daniel MARTIN

Il s'est occupé de l'entretien des espaces verts, il a fait également le ménage dans les bâtiments communaux aussi bien à la mairie, qu'à l'école ou encore au camping municipal de Jonville, avec beaucoup de minutie et de discrétion.

Bernard est remplacé par Jean-Daniel MARTIN pour les espaces verts et par Annie BOURDET pour le ménage des bâtiments communaux.



**Maison d'assistantes maternelles**  
**Place Flandres-Dunkerque, de 7 h 30 à 19 h 00.**  
**Contact : tél. 02 33 54 54 33.**

# VACCINATION



Le centre de vaccination à Réville a ouvert pour la première fois en mars, à l'initiative de la municipalité et des infirmières de Réville, afin de faciliter l'accès à la primo-vaccination au plus de 75 ans de Réville. Le déplacement et la prise de rendez-vous ont été ainsi simplifiés.

Au vu du nombre de doses obtenues, Réville a proposé d'étendre la vaccination aux personnes des communes du Val de Saire (pôle de proximité). Ce sont donc 485 personnes venues de 15 communes qui ont ainsi pu être vaccinées. De nombreux médecins, infirmières, pompiers et personnels administratifs des communes voisines se sont mobilisés.

L'opération a été renouvelée pour la deuxième dose en mai et pour la troisième en novembre-décembre. Pour cette 3<sup>e</sup> dose, M. le maire a obtenu 600 doses de vaccins Pfizer auprès de l'ARS, pour vacciner dans un premier temps les plus de 65 ans, puis toutes les personnes du Val de Saire ayant un délai suffisant de 5 mois entre la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> injection.

Les vaccinés se réjouissent d'avoir pu obtenir des rendez-vous car c'était compliqué voire impossible sur Internet. Cela fut très simple en s'adressant à leur mairie, de plus la proximité est ce qui fonctionne le mieux.

Réville reste un centre de vaccination éphémère qui n'a pas vocation à perdurer.

La municipalité de Réville tient à remercier le personnel communal qui a assuré la prise de rendez-vous, l'approvisionnement en doses, la mise en place du centre à plusieurs reprises aux vu des autres manifestations qui se déroulaient aussi dans la salle Guillaume Fouace, les infirmières, les médecins, la pharmacie Vauban, les Elus et anciens Elus du Val de Saire et leurs agents municipaux, M. Delouche et M. Meury qui ont contribué à rendre ce site plus accueillant en nous mettant à disposition des photos et des plantes.

Bravo à cette belle démonstration de mobilisation et de solidarité locale !

# VOIRIE ET EQUIPEMENTS

## NETTOYAGE DU HERDRE

Après avoir rencontré des problèmes d'inondations sur la route des Monts durant l'hiver 2021, le nettoyage du Herdre a été nécessaire. Les riverains concernés ont participé financièrement à ce nettoyage.

## ACHAT DE MATÉRIEL

Afin de faciliter le travail des agents de la commune, une épareuse et un broyeur ont été achetés. La livraison de l'épareuse ayant pris un peu de retard, le fauchage a démarré tardivement en juin.

## L'AMÉNAGEMENT DU PARKING DE LA VIERGE EST TERMINÉ

L'entreprise BOUCE a été retenue pour ce marché, ayant fait l'offre la plus avantageuse des entreprises consultées. Le SDEM est intervenu pour la pose de candélabres, et des panneaux de signalisation ont été mis en place par les agents communaux. L'entreprise LAINE était en charge de la maîtrise d'œuvre. Cette opération d'un coût total de 72 562€ HT a été subventionnée à hauteur de 71,5% par différentes subventions de l'Etat et du Cotentin.

## ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

### RUE DE LA GARE

Les travaux d'enfouissement des réseaux (téléphone, électricité, fibre) ont débuté fin août avec la pose de nouveaux candélabres, de caniveaux et quelques buses. Le revêtement final sera réalisé par le département à l'automne 2022.

## RAPPEL STATIONNEMENT RUE DES ÉCOLIERS

La visibilité étant très faible en venant de l'école et en se dirigeant dans le bourg ou inversement, il ne faut donc pas stationner de part et d'autre de la rue des écoliers : de la boucherie à l'intersection avec la rue de l'église.



## COMMERCIALISATION DE LA FIBRE

Selon les installateurs de Manche Numérique, la commercialisation pourrait débuter en juin 2022 sur la commune. N'hésitez pas à consulter leur site : [manchenumerique.fr](http://manchenumerique.fr). Le réseau construit par Manche Numérique est neutre et ouvert à tous les opérateurs, ce qui permet d'offrir un large choix de services adaptés à vos besoins, tant pour les particuliers, que pour les professionnels.

## AMÉNAGEMENT RUE GUILLAUME FOUACE ET ROUTE DU PHARE

A la demande des services de la préfecture, qui se sont rendus sur place, des feux et des jardinières ont été installés afin de réduire la vitesse rue Guillaume Fouace et Route du Phare. Une bande jaune a également été peinte à l'extrémité de la route du Phare afin que les voitures ne stationnent plus des deux côtés de la chaussée, et facilitent l'accès des secours à la Pointe de Jonville et au camping.



# VOIRIE ET EQUIPEMENTS

## STADE MUNICIPAL MICHEL PERROTTE

Les travaux de rénovation du stade qui avaient été actés par le conseil municipal ont débuté.

La phase de travaux d'éclairage a été effectivement réalisée en septembre par l'entreprise Etasse. Les joueurs et entraîneurs peuvent désormais profiter d'un terrain totalement éclairé grâce à de nouveaux projecteurs LED.

Les deux autres phases, à savoir celle de la rénovation des vestiaires et du local arbitre, ainsi que celle de l'accessibilité PMR devraient être réalisés au cours du printemps.

La municipalité de Réville tient à entretenir cette infrastructure afin notamment que les enfants du Val de Saire puissent s'y entraîner correctement.

# URBANISME

La possibilité de permettre à de jeunes couples de vivre dans notre belle commune est une nécessité vitale pour le développement de notre village.

En effet ces jeunes, qui auront des enfants, pourront dans un premier temps, les faire garder à la MAM, installée depuis cet été dans l'ancienne école maternelle, puis leur permettre de suivre leur scolarité à Réville, jusqu'à l'entrée en 6ème.

Comme nous l'évoquions dans le précédent numéro de votre journal, les législations et réglementations se succèdent, s'empilent, et finissent par restreindre les possibilités de construire, alors même que notre commune en attendant (pas avant 2025) la mise en place du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est soumise au RNU (Règlement National d'Urbanisme) et donc à l'accord ou au refus des services de l'État pour construire.

Le constat, sur notre commune notamment, est malheureusement consternant et ruralicide.

En effet, le plan biodiversité adopté en 2018, a été confirmé par la loi "climat et résilience, du 24 août 2021, qui fixe pour objectif : zéro artificialisation des espaces naturels, forestiers et agricoles."

Que constatons-nous :

En application du RNU, les permis de construire ne peuvent être accordés qu'à l'intérieur du périmètre d'un "village", notion urbanistique voulant dire "bassin de vie suffisamment structuré et/ou dont les constructions s'organisent de manière continue disposant de réseaux avec un minimum

de 60 constructions" sans rupture d'urbanisme. Jusque fin 2020, les services de l'état, interprétaient souvent et judicieusement, cette notion en distinguant si le PC à accorder ou à refuser se situait dans une zone où l'habitat présentait une certaine densité ou au contraire se trouvait dans un environnement de constructions diffuses.

Or depuis le début 2021, ces mêmes services, font une application à la lettre de la réglementation.

Ainsi, la Froide Rue, la route des Monts se sont vu refuser des permis de construire, alors même qu'un certificat d'urbanisme ou une autorisation de diviser (étape préalable au dépôt de permis) étaient positifs.

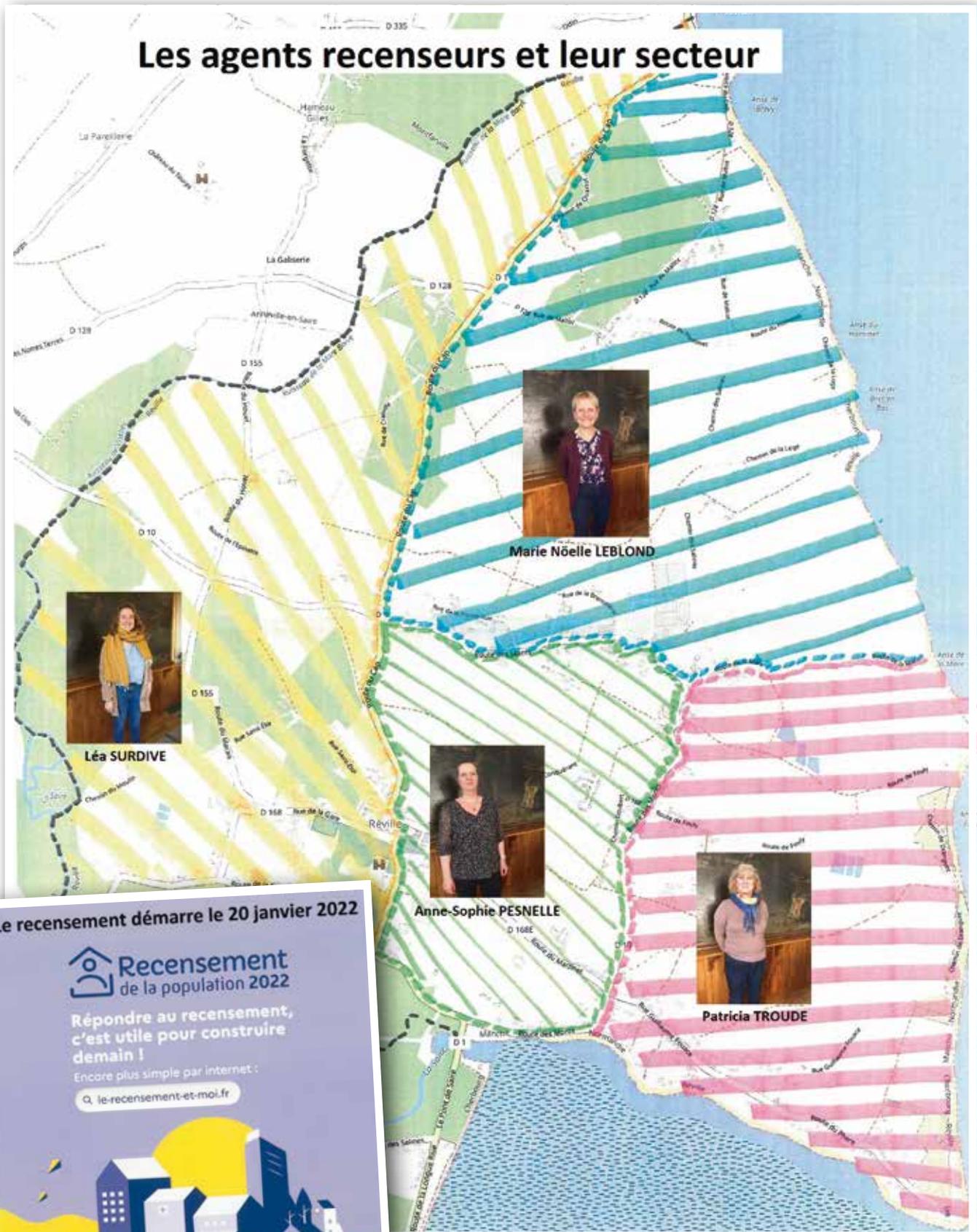
A l'inverse, à Jonville, au moins sur les terrains donnant directement sur la mer, des permis ont été accordés...alors que le Programme Local de l'Habitat demande que le "littoral soit préservé de toute construction, et que si nécessaire le législateur soit saisi pour prendre toutes dispositions pour atteindre cet objectif."

Ce PLH, qui vient d'être validé sera partie intégrante du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui est lui-même en cours de révision.

Monsieur le Maire a fait part aux autorités compétentes de sa volonté de voir certaines des dispositions ci-dessus, assouplies afin d'assurer aux jeunes la possibilité de s'installer à Réville pour un coût acceptable pour eux.

# 2022 RECENSEMENT

## Les agents recenseurs et leur secteur



Le recensement démarre le 20 janvier 2022



**Recensement**  
de la population 2022

Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire  
demain !

Encore plus simple par internet :  
[le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)



**Merci de réserver le meilleur accueil  
à nos agents recenseurs.**

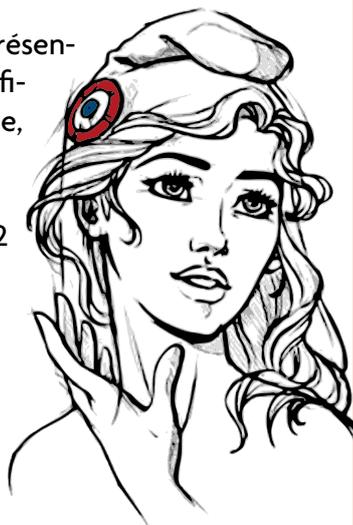
# 2022 LISTES ÉLECTORALES

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire.

**Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour le faire et jusqu'au 6 mai pour les législatives.**

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur **Service-Public.fr** sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfan<sup>n°12669\*02</sup> de demande d'inscription.



## ETAT CIVIL Arrêté au 22/12/21

### NAISSANCES

Maé HEURTEVENT	le 11 août
Ellyne GIBIELLE	le 25 octobre
Romane BAZILE	le 27 octobre

### MARIAGES

Camille PALAYSI et Camille BOULLIER DE BRANCHE	le 10 avril
Magali TETARD et Emmanuel LAFONT	le 12 juin
Tanna DROMARD et Alexis LESCHEVIN DE PREVOISIN	le 26 septembre
Pétronille CAMPHUIS et Aubin GANDILLOT	le 09 juillet
Vanessa FAUDEMÉR et Sébastien HUBERT	le 10 juillet
Maryse VASTEL et Mikaël LANNES	le 24 juillet

### DÉCÈS

Micheline LEPETIT née MOCQUET	le 21 février
Charles BEROT	le 13 mars
Bruno BASROGER	le 18 mars
Jeannine FOULQUIER née PEZET	le 31 mars
Catherine LETOUPIN née LABADIE	le 31 mars
Micheline BIGOT née HEBERT	le 25 mai
Madeleine JEAN née BIHEL	le 03 juin
Henry LAINE	le 17 juin
Stéphane RENAUT	le 04 juillet
Marcel JEAN	le 09 juillet
Marie-Madeleine BURNOUF née LAINE	le 03 juillet
Alain HENRY	le 11 juillet
Jacques DUCHEMIN	le 12 juillet
Frédéric CHARLES	le 06 août
Jean-Jacques LEGENDRE	le 24 août
Gilbert LEGENDRE	le 07 septembre
Philippe DARIC	le 20 septembre
Louis HUBERT	le 21 septembre
Rémy DELCOURT	le 25 septembre
Patrick BERTRAND	le 28 octobre
Serge SURDIVE	le 11 novembre
Michel LEMOINE	le 22 novembre
Jean-Charles LANGLOIS	le 03 décembre
Pascale LEJEUNE née JORE	le 07 décembre

## RÉGLEMENTATION SUR LES ACTIVITÉS BRUYANTES

### ARRÊTE

#### LE PREFET DE LA MANCHE

**ARTICLE 1 :** Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit en interrompre l'usage entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente. Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées par les services préfectoraux s'il s'avère nécessaire que les travaux considérés soient effectués en dehors des heures et jours autorisés à l'alinéa précédent. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux installations classées pour la protection de l'environnement.

**ARTICLE 2 :** Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

**ARTICLE 3 :** En application de l'article R. 48-2 du code de la santé publique, les infractions à ces dispositions pourront être punies de l'amende prévue pour les contraventions de troisième classe.

# ÉCOLES



## CHANGEMENT DE DIRECTION

M<sup>me</sup> Mélissa Laurent a quitté l'école pour prendre un poste de direction sur Tourlaville et le directeur pour la rentrée 2021 est M. Philippe Leplongeon, il a été nommé sur ce poste pour un an.

## RASSEMBLEMENT SUR LE SITE DE L'ÉLÉMENTAIRE

Durant l'été, le déménagement de l'école maternelle vers l'école élémentaire a eu lieu. Un préfabriqué de 60m<sup>2</sup> a été mis en place afin d'y installer le dortoir et la garderie. Un sas permet de communiquer entre les classes et le dortoir. Les fenêtres des deux dernières classes ont été changées durant les vacances de la Toussaint.

Ainsi toutes les classes et tous les enseignants se retrouvent sur le même site pour travailler ensemble.

## EFFECTIFS DE RENTRÉE 2021 ET RÉPARTITION

85 élèves sont inscrits :

- 19 élèves en Toute Petite/Petite/Moyenne Section avec M. Leplongeon et M<sup>me</sup> Hélye le mardi, ainsi que M<sup>me</sup> Bazile (ATSEM)
- 13 élèves en Grande Section/ CP avec M<sup>me</sup> Leblond
- 13 élèves en CP/CE1 avec M<sup>me</sup> Caillet
- 14 élèves en CE1-CE2 avec M<sup>me</sup> Prono
- 25 élèves en CM1-CM2 avec M<sup>me</sup> Cauchard, nouvelle institutrice

Deux enseignants interviennent également dans les classes :

M. Crauffon pour les élèves en difficulté et M. Caron remplaçant rattaché à l'école.

Depuis la rentrée, Camille Martin assure son Service Civique de trente heures par semaine sur l'école afin d'aider à la préparation du matériel mais également pour l'encadrement de petits groupes lors d'ateliers.

## PLAN NUMÉRIQUE

L'école de Réville a été retenue pour le plan numérique dont l'Etat finance les équipements à hauteur de 50%. Grâce à ce dispositif deux vidéoprojecteurs à courte focale ont été installés et des ordinateurs remplacés.

## PROJETS DE L'ÉCOLE

**Projet Littoral** : en fin d'année scolaire 2021, les élèves ont travaillé sur le littoral avec des déplacements sur les plages pour effectuer des ramassages de déchets, découverte du fort de la Hougue, de la capitainerie, de la SNSM, déplacements sur TATIHOUE avec la participation du pôle de proximité.

**Piscine** : toutes les classes se rendent à la piscine durant l'année scolaire, à la piscine du Maupas pour les élémentaires et à Collignon pour les

# ÉCOLES

maternelles. Le coût total du projet est de 10 121 € financés en partie par le pôle de proximité, la coopérative scolaire et l'APE.

**Sport** : les enfants vont dans les salles de sport de Quettehou et St-Vaast-la-Hougue.

**Spectacles** : en partenariat avec la bibliothèque municipale de Réville, les élèves de l'école ont participé au festival de contes, et un spectacle musical de Noël a été proposé par la compagnie "le Théâtre".

**Ecole et Cinéma** : toutes les classes de l'école vont au cinéma de Réville dans le cadre du projet "Ecole et Cinéma".

**Projet sur l'étude des continents** : ce projet consiste à la découverte musicale et instrumentale de ces continents avec l'intervention d'un enseignant de l'école de musique de Valognes, Camille Boullier de Branche. La finalité est la création d'une chanson pour la kermesse de fin d'année.

## RESTAURANT SCOLAIRE

En collaboration avec l'équipe enseignante, Hervé BELLAMY, le cuisinier, prépare des repas tous les jeudis en fonction du continent étudié. Ces repas sont très appréciés par les enfants et les enseignants.

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Une forte mobilisation à la cérémonie du 11 novembre, au cours de laquelle les enfants accompagnés de tous les enseignants de l'école ont chanté la Marseillaise.



# CAMPING DE RÉVILLE

**Le camping a repris ses quartiers d'hiver depuis début octobre en refermant ses portes, mais l'équipe prépare déjà la saison prochaine qui débutera dès le 26 mars 2022. Nous l'espérons aussi animée et réussie que celle écoulée.**

Luc Noël, qui avait pris ses fonctions en tant que nouveau gardien régisseur du camping a rapidement pris ses marques et mis en pratique ses différents talents. Il a été épaulé par Marion Maignan à l'accueil et pour la partie administrative. La commune remercie aussi les personnes qui ont occupé des postes tout aussi importants que sont l'entretien des locaux, le suivi des locations mobil-homes, l'animation..., tâches qui ont été assurées par Aurélie, Rayane et Justine.

Cette année, le camping a agrandi son parc résidentiel locatif en faisant l'acquisition de trois nouveaux mobil-homes, dont un "grand standing". La demande s'étant accrue ces dernières années, ces achats sont de belles opportunités pour faire encore évoluer notre camping municipal. De même, l'ensemble du camping est désormais doté d'un réseau wifi.

Nous avons également cette année réaménagé l'accueil en y installant notamment un nouveau mobilier, beaucoup plus fonctionnel. N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès du camping pour un éventuel séjour pour vos amis ou votre famille !

Tous les campeurs ont pu bénéficier de toutes les commodités du camping et apprécier le Cotentin ou plus particulièrement notre beau Val de Saire !

Le camping a bien évidemment de nombreux projets pour 2022...



# SUBVENTIONS ACCORDÉES 2021

A.S. Tourlaville - Athlétisme	460,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers	460,00 €
Amicale SNSM	100,00 €
Association BAD'NCO	200,00 €
Association Balades et découvertes en Val de Saire	50,00 €
Association Culturelle	250,00 €
Association de Défense contre la Mer de Réville-Est <sup>(1)</sup>	5750,00 €
Association des usagers des mouillages de Réville <sup>(1)</sup>	756,00 €
Association pour les enfants	800,00 €
Association Révillaise des Voitures à Pédales (1000 € remboursés par la Communauté d'Agglomération)	1400,00 €
Association Voitures à Pédales de Saire	400,00 €
Association REVES	100,00 €
Association pour le Rayonnement des Orgues du Cotentin	150,00 €
Centre Nautique Est Cotentin <sup>(2)</sup>	500,00 €
Ciné-SAIRE	100,00 €
Comité de Jumelage Réville-Hambledon	310,00 €
Comité des Fêtes	1200,00 €
Festival musique de chambre en Val de Saire	100,00 €
F.C. Val de Saire	2628,00 €
Fondation du Patrimoine	120,00 €
Foyer de l'Amitié de Réville	300,00 €
Funky Danse	50,00 €
Judo-Club de Saint-Vaast-la-Hougue	200,00 €
La Mouche de Saire	50,00 €
Les Vieux Gréments du Val de Saire	100,00 €
Orchis	100,00 €
S.N.S.M de Saint-Vaast	150,00 €
Secours Catholique	50,00 €
Secours Populaire Français	50,00 €
Société Hippique de Saint-Vaast-la-Hougue	50,00 €
Téléthon	80,00 €
U.S. Pétanque de Saint-Vaast-la-Hougue	50,00 €

<sup>(1)</sup> Pour l'association de Défense contre la mer de Réville Est ainsi que pour l'association des usagers des mouillages de Réville, le montant de la subvention est égal au montant des cotisations.

<sup>(2)</sup> Pour la subvention au Centre Nautique Est Cotentin, la commune verse 500 €. En outre le camping est "sponsor" du Club pour un montant de 1000 €.

## LES TAXES LOCALES

A partir de cette année les collectivités perçoivent le produit de la taxe d'habitation uniquement sur les résidences secondaires. Le taux de cette taxe est gelé à leur niveau de 2019 pour les années 2021 et 2022. De plus à partir de 2021, les communes bénéficient du transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties, ce qui vient compenser les pertes de recettes de la taxe d'habitation. Aucune modification pour la taxe foncière non bâtie.

# HORAIRES UTILES

## LA POSTE

De 8 h 45 à 11 h 45,  
du mardi au samedi.

## LA MAIRIE

De 9 h 00 à 12 h 00, du lundi au samedi.  
Fermée le mercredi.

## BIBLIOTHÈQUE

De 16 h 00 à 18 h 00, le mardi,  
De 14 h 00 à 16 h 00, le samedi.

## RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Du 15 septembre au 15 juin : le lundi matin - Du 15 juin au 15 septembre : le lundi et le vendredi matin.

**Merci de ne pas sortir les sacs ou bacs trop tôt la veille du ramassage.** Le ramassage des encombrants se fait le dernier mercredi de chaque mois après avoir pris rendez-vous auprès de la mairie.

## DÉCHETTERIE

Horaires d'ouverture	
Lundi	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
Mardi	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
Jeudi	Fermée
Vendredi	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
Samedi	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
Dimanche	Fermée

Lorsque la déchetterie d'Anneville en Saire est fermée, il y a toujours une déchetterie ouverte à moins de 20 minutes.

## LOCATION SALLE GUILLAUME FOUACE

Location salle pour le week-end	250,00 €
Location salle pour 1 jour	150,00 €
Location salle pour vin d'honneur	80,00 €
Association hors commune (gouter)	30,00 €
Association hors commune (AG)	80,00 €
Association hors commune (repas ou manifestation)	160,00 €
Réunions partis politiques (à partir de la seconde)	80,00 €
Location de couverts	1,30 €
Forfait location de verres pour vin d'honneur	25,00 €
Dalles du plafond (forfait de déplacement)	30,00 €
Plus par dalle cassée	15,00 €
Nettoyage de la salle	100,00 €

## BIBLIOTHEQUE

Tarif annuel enfant	gratuit
Tarif annuel adulte	gratuit

## CONCESSIONS DU CIMETIÈRE

Concession trentenaire enfant	110,00 €
Concession trentenaire	280,00 €
Concession cinquantenaire	680,00 €
Renouvellement colombarium 30 ans (citerneau)	200,00 €
Columbarium pour 50 ans	650,00 €

## CANTINE

Repas enfant régulier	4,00 €
Repas enfant occasionnel	4,60 €
Repas adulte	5,50 €

# MEMENTO

DÉNOMINATION	NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Pompiers	Centre de secours	St-Vaast-la-Hougue	112
Gendarmerie		St-Vaast-la-Hougue	17
EDF (Dép. électricité)			0 972 675 050
Dentistes	LEGRAND - GUILLEMIN	Vicq-sur-Mer	02 33 54 49 31
	TABARANT - LENOEL - DAVYDOFF	St-Vaast-la-Hougue	02 33 54 40 27
Médecin généraliste/homéopathe Médecins généralistes	SAMU		15
	JOUVE	Réville	02 33 20 39 02
	FRANCOIS	St-Vaast-la-Hougue	02 33 54 55 85
	TALBOURDET	Montfarville	02 33 43 73 55
	DROUARD/VLADUT	Quettehou	02 33 43 96 44
	LAPIE	Barfleur	02 33 71 54 08
Ambulances	Ambulances DAVODET	St-Vaast-la-Hougue	02 33 54 40 29
	Ambulances du Val de Saire	Quettehou	02 33 54 11 56
Infirmiers (es)	JORE / BOBLIN	Réville	02 33 44 55 02
	JACQUELINE/ DUBOIS	Anneville en Saire	02 33 44 09 41
	OSMONT/LEGENDRE	St-Vaast-la-Hougue	02 33 43 35 49
	NAVEILHAN / HAMEL		
	MARCHAND / HOPQUIN	St-Vaast-la-Hougue	06 79 86 56 56
	CHAUVOT/MEYER	Montfarville	02 33 54 01 35
	MANNETIER / FRANCOIS		
	FOUCHE	Barfleur	02 33 44 26 05
	LEMMONIER / MARTY	Barfleur	02 33 44 77 06
	SAMSON/POUVREAU	Quettehou	02 33 54 05 55
Pharmacies	BARFLEUR <i>Du lundi au vendredi : 9h/12h - 14h/19h, le samedi 9h/12h - 14h/17h</i>	Barfleur	02 33 54 04 36
	VAUPREUX <i>Du mardi au vendredi : 9h/12h - 14h/19h, Lundi après-midi 14h/19h - Samedi 9h/12h30</i>	Quettehou	02 33 54 11 39
	VAUBAN <i>Du lundi au vendredi : 9h/12h30 - 14h/19h30, Samedi 9h/12h - 14h/18h</i>	St-Vaast-la-Hougue	02 33 54 42 55
Sage Femmes	DEVULDER/AUVRAY	Quettehou	06 16 92 30 74
Kinésithérapeutes	RIOU	St-Vaast-la-Hougue	02 33 44 32 32
	BAILLY	St-Vaast-la-Hougue	02 33 43 30 38
	SOUL - DE BRANCHE	Quettehou	02 33 54 10 95
	AMELOT	Montfarville	02 33 20 32 88
	MACHE	Barfleur	06 38 29 96 31
Ostéopathes	MARION	Quettehou	06 88 50 48 62
	RIOU	St-Vaast-la-Hougue	02 33 44 32 32
Podologues	GROSBOIS	Montfarville	02 33 43 97 87
	MORRY	Quettehou	02 33 20 47 55
Diététicien	LEANDRE	Quettehou	06 50 77 43 64
Vétérinaires	GUENA / GUENNOC / LERIDEZ	Quettehou	02 33 54 20 40
Mairie	5, rue Général de Gaulle - mairie@reville.fr	Réville	02 33 54 47 79
La Poste	56, rue Général de Gaulle	Réville	02 33 42 14 54
Bibliothèque Municipale	Place Flandres-Dunkerque	Réville	02 33 54 47 79
MAM	Place Flandres-Dunkerque	Réville	02 33 54 54 33
Ecole du bord de mer	Rue des écoliers	Réville	02 33 54 55 30
Réservation Salle polyvalente	Mairie	Réville	02 33 54 47 79
Communauté d'agglomération	15, rue du Stade	Quettehou	02 33 23 12 80
Trésor Public	Rue Du Rabey	Quettehou	02 33 54 11 36
Offices du Tourisme du Cotentin	1, place Général de Gaulle	St-Vaast-la-Hougue	02 33 23 19 32
	3, place de la Mairie	Quettehou	02 33 43 63 21
	39, rue Saint-Thomas Becket	Barfleur	02 33 54 02 48
Presbytère		Quettehou	02 33 54 11 01
Déchetterie		Anneville en Saire	02 33 23 90 45
Taxi	Taxi du Val de Saire	Réville	02 33 54 11 56

# PROJETS DE PARCS ÉOLIENS EN MER

## AU LARGE DE BARFLEUR

### ACTUALITÉ DES PROJETS DE PARCS ÉOLIENS PRÉVUS AU LARGE DE BARFLEUR

Si la côte Ouest du Cotentin est confrontée à la réalité du nucléaire, la côte Est vit la mise en place des projets de parcs éoliens de la région dite Centre Manche - rançon d'un espace maritime distingué comme le plus venté de France. Si l'on compte les centrales et parcs offshore en construction ou en projet qui jalonnent la côte normande, le constat de la contribution de notre région à la production énergétique nationale et au mix énergétique annoncé dans le cadre du plan de Programmes Pluriannuelles de l'Énergie (PPE) ne souffre pas de contestation.

### LE PARC AO4

Un premier parc dit AO4<sup>1</sup> a fait l'objet d'un débat public en 2020. D'une puissance d'1GW, il s'étendra sur 150km<sup>2</sup> et regroupera des machines dont le nombre et les dimensions dépendront des évolutions technologiques très rapides de ce secteur. Six candidats industriels ont été retenus dans le cadre d'un appel d'offre dit concurrentiel qui permet d'élaborer, en relation avec les candidats et les acteurs du territoire, l'appel d'offre définitif qui sera arrêté et publié au 1er semestre de l'année. Le candidat élu sera désigné fin 2022.

De façon très décevante, le remplacement définitif de l'AO4 (zone bleue dans le schéma joint) décidé par le ministère de l'environnement ne répond pas à la demande des élus locaux d'un éloignement de 44 km des côtes : il pourrait s'approcher jusqu'à 32 km de la pointe de Barfleur à l'intérieur de l'espace de 500 km<sup>2</sup> retenu par le décret du 4 décembre 2020. Les élus du territoire et l'association Eolarge sont déterminés à revenir à la charge pour que le parc soit reculé le plus à l'est possible de la zone.

### LE PARC AO8

Fin août 2021, le Premier ministre a confirmé un doublement, déjà pressenti, du parc AO4 dans la zone définie par le décret du 4 décembre 2020. Dénommé AO8 ce deuxième parc d'1GW s'est rapidement vu porté à une puissance "possible" de 1,5 GW amenant à une quasi saturation de l'espace des 500 km<sup>2</sup>.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, pas de réel débat public pour ce nouveau parc puisqu'il s'inscrit... dans la logique du 1er champ éolien. La concertation affichée se réduit ainsi, dans les faits, à une simple délivrance d'informations.

### LE RACCORDEMENT

Placé sous la maîtrise d'ouvrage de RTE, Réseau de Transport d'Électricité, le raccordement du parc AO4 se fera au poste de Ménuel, situé à l'Étang-Bertrand près de Valognes. Le choix du courant continu excluant la création sur le rivage d'un encombrant poste de compensation, un simple poste de jonction souterrain suffira à faire le relais mer-terre ce qui est, en soi, une réponse satisfaisante. Les câbles enterrés suivront au-delà un cheminement, actuellement à l'étude, qui empruntera autant que possible la logique du circuit routier. Surprise néanmoins, alors que le décret prévoyait "l'option d'un raccordement en courant continu mutualisé pour deux parcs d'un gigawatt chacun", les annonces récentes prévoient que l'AO4 et l'AO8 réunis ne pourront faire route commune vers le poste de Ménuel qui ne pourrait accepter plus de 1,25 GW, contrairement aux 2 GW initialement annoncés. De ce fait, les 2,5 GW produits à terme seraient répartis moitié sur le poste de Ménuel et moitié sur un raccordement dirigé vers les côtes du Calvados.

*A noter que les alertes sur la croissance galopante de nos besoins en électricité se multiplient -les coûts aussi- et que la sobriété en consommation électrique -digital, lumière, chauffage...- est une règle individuelle et collective que nous nous devons de respecter avec la plus haute attention : la meilleure façon de ne pas avoir à produire d'énergie est de moins l'utiliser !*

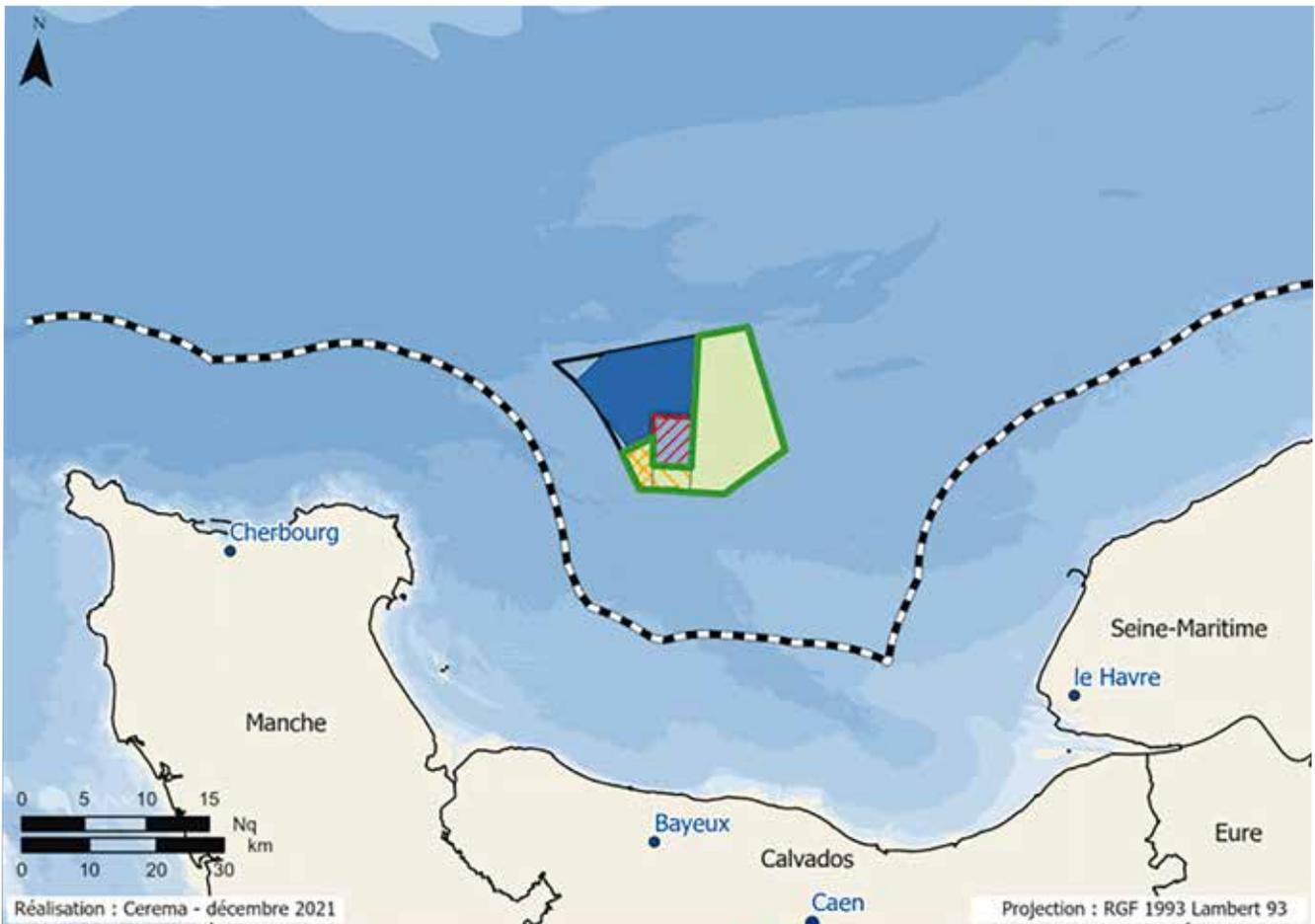
Le samedi 7 mai au matin, la DREAL ouvrira à Barfleur un stand d'information dans l'espace du marché.

### PROCHAINE REUNION PUBLIQUE le 4 février à 19 h à QUETTEHOU

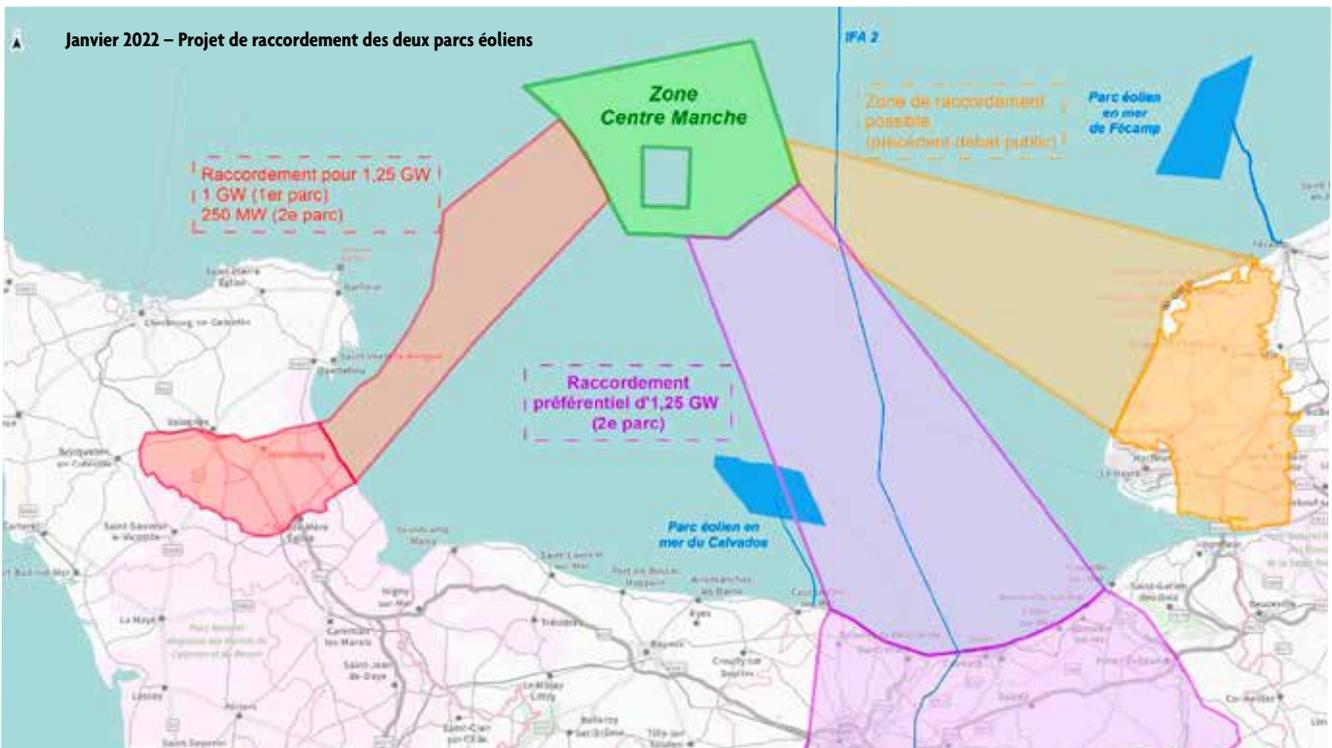
Pour information sur l'actualité et l'agenda des projets

[www.eoliennesenmer.fr](http://www.eoliennesenmer.fr)

<sup>1</sup> L'État procède à la numérotation des parcs éoliens offshore par ordre chronologique de création.



- Zone préférentielle d'implantation du second parc éolien en mer
- Zone identifiée par les parties prenantes comme revêtant un fort enjeu pour l'accès à la concession de granulats
- Zone identifiée par les parties prenantes comme revêtant un fort enjeu patrimonial et d'accès à la concession de granulats
- Zone soumise à la concertation préalable
- Zone d'implantation du premier parc éolien en mer
- Zone Centre-Manche
- Zone de la concession granulat
- Limite extérieure de la mer territoriale 12M



# QUINZAIN

*Les commerçants et artisans de Réville te propose*

## Le jeu des intrus

Tu as entre 8/12 ans,  
ce jeu est pour toi !

**Gagnants**  
Candice DUBOIS  
Nicolas GODEFROY

Tu devras trouver les intrus dissimulés dans les vitrines des commerçants et artisans participants, ainsi que sur les photos au dos de ce jeu.

**Bonne chance à toi !**

Note tes réponses au dos et dépose ton bulletin dans la boîte aux lettres du Père Noël installée à la Mairie !

*N'oublie pas d'indiquer ton nom et ton adresse*

## QUINZAIN COMMERCIALE

du 6 au 31 décembre 2021

Chez vos commerçants  
et artisans de REVILLE

### De nombreux lots à gagner !

*JOYEUSES  
fêtes à  
tous !*

\* voir règlement en magasin



# COMMERCIALE



## Ville de Réville

Gagnantes  
Océane BOULLY  
Héloïse GODEFROY



## La boîte-aux-lettres du Père Noël

Tu as écrit au Père Noël ?  
Tu as fait la liste de cadeaux ?  
Dépose ton enveloppe dans la boîte-aux-lettres  
du Père Noël, installée à la mairie.  
N'oublie pas d'indiquer ton nom et ton adresse

## Quinzaine commerciale et artisanale de Réville

### Liste des gagnants quinzaine :

L'estaminet : Mr Meslin Christophe et Mr Lercler Evann  
Meury Fleurs : Mme Henry Françoise  
Au mille saveurs : Mme Troadec véronique  
Martine creuly : Mme Gibon Nicole  
Satif'action : Mr Lefevre Denis et Mme Tournaille Sylvie  
Boucherie L & J Dubois : Mr Sciboz Hugues  
Aide au confort pour tous : Tirage sera fait le 17 janvier  
L'essentiel au Naturel : Mme Mocquet Magali  
Nicolas Godefroy : Mr Perrotte Serge  
P'tite fleur : Mme Bellamy Réjane  
Gilles Ruel : Mr De branche Dominique  
Emmanuel Jore : Mme Requier Deva  
Bouly Electron Libre : Mr Vincent Laurianne



### Liste des gagnants lettre du Père-Noël :

Océane Bouilly et Héloïse Godefroy

### Liste des gagnants jeu de l'intru :

Candice Dubois et Nicolas Godefroy

Une bonne et heureuse année 2022 à tous  
et félicitations à tous les gagnants !

# VIE ÉCONOMIQUE

## P'TITE FLEUR

Depuis le 3 septembre dernier, Amélie, très dynamique et souriante, vient d'ouvrir à Réville un commerce insolite, une boutique ambulante de fleurs, un "Flower Truck". Elle est la 1<sup>re</sup> et la seule fleuriste ambulante dans le Cotentin. Son parcours : après des études en comptabilité et quelques années en grande distribution, Amélie décide de reprendre le chemin de l'école à 24 ans et passe son CAP de fleuriste.



Elle exerce son métier de fleuriste pendant 6 ans dans une boutique à Cherbourg. Forte de son expérience, les enfants venant à grandir, elle décide de changer de cap et mûrit son projet. L'idée : proposer la même chose qu'en boutique mais en allant vers le client.

*"C'est le désir d'indépendance, d'allier ma vie de famille et ma passion devenue activité professionnelle qui m'a fait prendre cette décision. Je voulais travailler pour moi après avoir été salariée pendant des années, mais je ne me voyais pas dans un magasin. Je souhaitais aller vers le client"*

Après des semaines de réflexions, un jour Guillaume son conjoint lui lance : « et pourquoi pas un camion pour sillonner le Val de Saire ? L'idée était la bonne, restait à trouver le véhicule. La chance lui sourit, le camion de couleur bleu pastel est dans le ton, la décoration florale lui donnera un air bucolique et joyeux. Il faudra lui donner un nom, ce sera P'tite fleur ! Et depuis, Amélie et son camion "P'tite fleur" parcourent l'Est Cotentin à la rencontre des clients sur les marchés ou bien à domicile. Elle propose à la vente, des fleurs coupées ou en pot, des compositions, des centres de tables et tout ce qu'un fleuriste

habituel peut vous offrir, tels que des services de conseil, de conception et préparation de salles de réception pour vos événements (mariage, repas de fin d'année, fêtes de famille, pots...), ainsi que la conception de vos compositions florales funéraires. Pour les amoureux des fleurs, un bouquet égaie toujours une maison, Amélie peut vous proposer un abonnement mensuel, vous recevrez alors chaque mois un bouquet composé de fleurs de saison livré à domicile ou à récupérer sur les marchés. D'autres prestations vous sont offertes comme celui de l'entretien de vos tombes et leurs fleurissements.

Avec Amélie et son camion, le client ne se déplace plus, c'est le Flower Truck qui vient à lui !

### **Pour toute information ou autre demande :**

<https://ptitefleur.fr/>

Facebook & Instagram : P'tite fleur 50

Tél : 07 88 14 78 04

### **Présence sur les marchés :**

Carentan : les lundis 8 h à 13 h

Quettehou : les mardis 8 h à 13 h

St-Pierre-Eglise : les mercredis 8 h à 13 h

Valognes : les vendredis 8 h à 13 h

St-Vaast-la-Hougue : les samedis 8 h à 13 h

# VIE ÉCONOMIQUE

## BOULLY ELECTRON LIBRE

Depuis Janvier 2020, Sébastien BOULLY a ouvert un atelier de réparation informatique.

Il vous propose :

- Ventes et réparations multimédias (téléphone, tablette, ordinateur)
- Récupération des anciens appareils pour les pièces, ou pour les reconditionner et les revendre.
- Création et modélisation de pièces en 3D, possibilité de créer une pièce à la demande du client

Il est reconnu répar'acteurs par la CMA. (Chambre des Métiers et de l'Artisanat).

Les rendez- vous peuvent être pris par téléphone, e-mail, ou sur la page Facebook.

Tél : **06.20.06.74.77.**

e-mail : **boullyelectronlibre@gmail.com**

site : **<https://www.facebook.com/boullyelectronlibre/>**

**[https://boully-electron-libre.business.site/?utm\\_source=gmb&utm\\_medium=referral](https://boully-electron-libre.business.site/?utm_source=gmb&utm_medium=referral)**



# Voyagez malin, voyagez avec **CAP COTENTIN !**

UN SERVICE PROPOSÉ PAR  
**leCotentin**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

## Les objectifs de CAP COTENTIN

- » **Mailler** efficacement les **principaux pôles du territoire** (desserte des principaux pôles d'emploi)
- » **Augmenter** la fréquence des **lignes interurbaines** (lignes régulières et en continu) et faciliter les **correspondances** (mise en place de pôles d'échanges multimodaux)
- » **Proposer** un **tarif unique et solidaire** (1 trajet = 1€ ou 1€50 à bord des véhicules (au 1<sup>er</sup> janvier 2022), mise en place du « pass mobilité » proposant des **tarifs dégressifs ou une gratuité** selon le quotient familial)
- » **Répondre** aux **besoins des usagers** (nouveau site internet et application mobile avec infos en temps réel, géolocalisation et calcul d'itinéraire et une boutique en ligne)
- » **Proposer** des **alternatives** à la voiture individuelle (covoiturage, location de Vélo à Assistance Électrique - VAE, autopartage, etc.)
- » **Répondre** aux enjeux environnementaux de **transition écologique** (bus hybride et Bus Nouvelle Génération)
- » **Renforcer** l'attractivité **touristique** (desserte de sites touristiques emblématiques).

Avec cette nouvelle offre de mobilité, l'Agglomération souhaite **développer un réseau accessible sur l'ensemble de son territoire** tout en favorisant des alternatives à l'usage individuel de la voiture.



## Un réseau unique



Depuis le 30 août 2021, le Cotentin a déployé un réseau unique **sur tout son territoire**. Ce n'est qu'une première étape dans la révolution de la mobilité proposée à tous les habitants du Cotentin.

Cap Cotentin va continuer à se développer progressivement jusqu'en 2024 avec, notamment **le déploiement du transport à la demande sur les 129 communes de l'Agglomération**.

### AGENCE DE MOBILITÉ

40 boulevard Schuman  
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

**0 806 079 530**  
PRIX D'UN APPEL LOCAL



L'application mobile  
**Cap Cotentin** disponible  
sur Android et iOS

Une borne **Cap Cotentin** est à votre disposition à la Maison du Cotentin pour tout achat de tickets ou abonnements. Tickets à l'unité également en vente dans tous les offices de tourisme.

**capcotentin.fr**



## ZOOM sur le territoire du Val de Saire



### Une ligne régulière vers Cherbourg et Valognes

#### Ligne C

**Cherbourg-en-Cotentin > Barfleur > Saint-Vaast-la-Hougue > Valognes**

7 allers et retours du lundi au samedi, à partir de **5h35 à 17h35** (au départ de Valognes).

Et à partir de Cherbourg-en-Cotentin de **6h35 à 19h35** (au départ de Cherbourg-en-Cotentin).

Le dimanche, 6 allers et retours, départ toutes les 2 heures de Valognes et de Cherbourg-en-Cotentin.

Desserte de Barfleur, Anneville-en-Saire, Réville, Saint-Vaast-la-Hougue, Quettehou, Videcosville.

### Navettes Cotentin

#### Direction vers les lignes régulières

**Dans toutes les communes du territoire du Val de Saire, au départ de la mairie** : du lundi au vendredi, navettes avec un aller le matin et un retour le soir.

Réservation la veille avant 16h en contactant le **02 50 79 16 52**

### Lignes secondaires

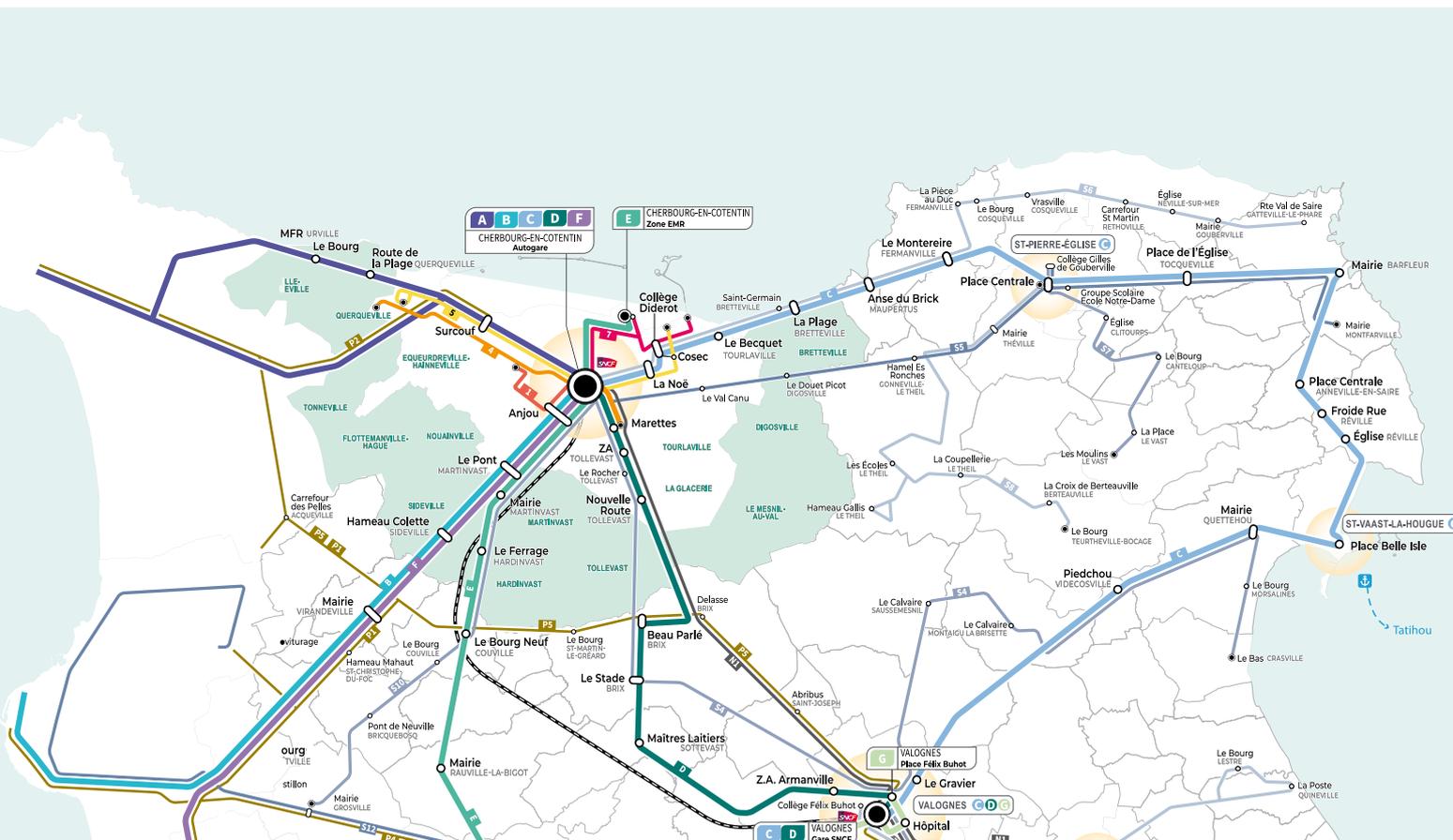


uniquement en période scolaire

**S4 Crasville > Cherbourg** via Morsalines-Quettehou > Montaigu la Brisette, Sausseménil > Valognes (Place Felix Buhot) > Sottevast, Brix, Tollevast  
1 aller le **matin** au départ de Crasville et 1 retour de Cherbourg-en-Cotentin le lundi, mardi, jeudi et vendredi et 1 retour le mercredi **midi**.

**S5 Cherbourg-en-Cotentin > Montfarville** avec complément de dessertes ponctuelles jusqu'à Réville.  
1 aller le **matin** (Montfarville vers Cherbourg-en-Cotentin) et 2 retours les lundi, mardi, jeudi et vendredi et 1 retour le mercredi **midi**.

**S7 Le Vast > Canteloup > Clitourps > Saint-Pierre-Eglise**  
1 aller le **matin** (Le Vast vers Saint-Pierre-Eglise) et 1 retour lundi, mardi, jeudi et vendredi et 1 retour le mercredi **midi**.



Pour toutes questions sur les déchets, le cycle de l'eau, etc., contactez :

**LA MAISON DU COTENTIN** (Pôle de Proximité du Val de Saire) - 15 rue du stade, 50630 QUETTEHOU



# Horaires du 30 août 2021 au 26 juin 2022

DIRECTION > CHERBOURG-EN-COTENTIN

PÉRIODE | **TOUTE L'ANNÉE**



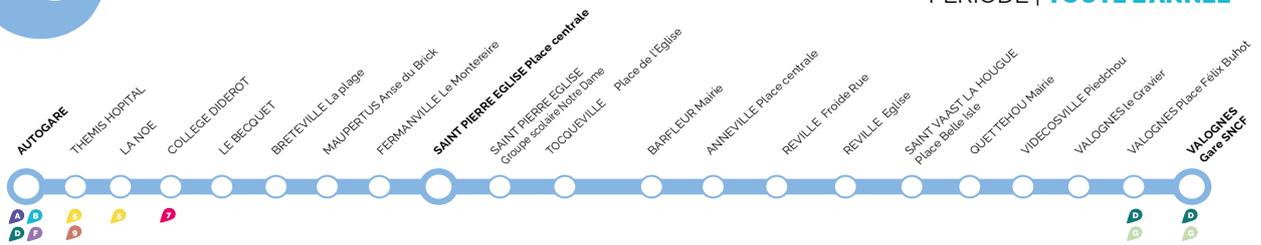
	Du lundi au samedi											Dimanche et jours fériés (sauf 1 <sup>er</sup> mai)				
<b>VALOGNES Gare SNCF</b>	<b>05:35</b>	<b>06:35</b>	<b>09:35</b>	<b>11:35</b>	<b>12:55</b>	<b>15:35</b>	<b>17:35</b>	<b>08:35</b>	<b>10:35</b>	<b>12:35</b>	<b>14:35</b>	<b>16:35</b>	<b>18:35</b>			
VALOGNES Place Félix Buhot	05:40	06:40	09:40	11:40	13:00	15:40	17:40	08:40	10:40	12:40	14:40	16:40	18:40			
VALOGNES Le Gravier	05:45	06:45	09:45	11:45	13:05	15:45	17:45	08:45	10:45	12:45	14:45	16:45	18:45			
VIDEOSVILLE Piedchou	05:53	06:53	09:53	11:53	13:13	15:53	17:53	08:53	10:53	12:53	14:53	16:53	18:53			
QUETTEHOU Mairie	05:59	06:59	09:59	11:59	13:19	15:59	17:59	08:59	10:59	12:59	14:59	16:59	18:59			
SAINT-VAAST-LA-HOUGUE Place Belle Isle	06:08	07:08	10:08	12:08	13:28	16:08	18:08	09:08	11:08	13:08	15:08	17:08	19:08			
REVILLE Eglise	06:14	07:14	10:14	12:14	13:34	16:14	18:14	09:14	11:14	13:14	15:14	17:14	19:14			
REVILLE Froide Rue	06:16	07:16	10:16	12:16	13:36	16:16	18:16	09:16	11:16	13:16	15:16	17:16	19:16			
ANNEVILLE-EN-SAIRE Place Centrale	06:19	07:19	10:19	12:19	13:39	16:19	18:19	09:19	11:19	13:19	15:19	17:19	19:19			
<b>BARFLEUR Mairie</b>	<b>06:26</b>	<b>07:26</b>	<b>10:26</b>	<b>12:26</b>	<b>13:29</b>	<b>13:46</b>	<b>16:26</b>	<b>18:26</b>	<b>09:26</b>	<b>11:26</b>	<b>13:26</b>	<b>15:26</b>	<b>17:26</b>	<b>19:26</b>		
TOCQUEVILLE Place de l'Eglise	06:32	07:32	10:32	12:32	13:33	13:52	16:32	18:32	09:32	11:32	13:32	15:32	17:32	19:32		
SAINT-PIERRE-EGLISE Groupe Scolaire N.D	06:37	07:37	10:37	12:37	13:37	13:57	16:37	18:37	09:37	11:37	13:37	15:37	17:37	19:37		
<b>SAINT-PIERRE-EGLISE Place Centrale<sup>1</sup></b>	<b>05:38</b>	<b>06:38</b>	<b>07:38</b>	<b>09:38</b>	<b>10:38</b>	<b>11:38</b>	<b>12:38</b>	<b>13:38</b>	<b>13:58</b>	<b>15:38</b>	<b>16:38</b>	<b>17:38</b>	<b>18:38</b>	<b>19:38</b>		
FERMANVILLE Le Montereire	05:47	06:47	07:47	09:47	10:47	11:47	12:47	13:47	14:07	15:47	16:47	17:47	18:47	19:47		
MAUPERTUS Anse du Brick	05:50	06:50	07:50	09:50	10:50	11:50	12:50	13:50	14:10	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50		
BRETTEVILLE La Plage	05:53	06:53	07:53	09:53	10:53	11:53	12:53	13:53	14:13	15:53	16:53	17:53	18:53	19:53		
CHERBOURG-EN-COTENTIN Le Becquet	05:58	06:58	07:58	09:58	10:58	11:58	12:58	13:58	14:18	15:58	16:58	17:58	18:58	19:58		
CHERBOURG-EN-COTENTIN Collège Diderot	06:03	07:03	08:03	10:03	11:03	12:03	13:03	14:03	14:23	16:03	17:03	18:03	19:03	20:03		
CHERBOURG-EN-COTENTIN La Noë	06:07	07:07	08:07	10:07	11:07	12:07	13:07	14:07	14:27	16:07	17:07	18:07	19:07	20:07		
CHERBOURG-EN-COTENTIN Thémis Hôpital	06:14	07:14	08:14	10:14	11:14	12:14	13:14	14:14	14:34	16:14	17:14	18:14	19:14	20:14		
CHERBOURG-EN-COTENTIN Schuman-Delaville	06:17	07:17	08:17	10:17	11:17	12:17	13:17	14:17	14:37	16:17	17:17	18:17	19:17	20:17		
<b>CHERBOURG-EN-COTENTIN Autogare</b>	<b>06:20</b>	<b>07:20</b>	<b>08:20</b>	<b>10:20</b>	<b>11:20</b>	<b>12:20</b>	<b>13:20</b>	<b>14:20</b>	<b>14:40</b>	<b>16:20</b>	<b>17:20</b>	<b>18:20</b>	<b>19:20</b>	<b>20:20</b>		

<sup>1</sup>Le mercredi matin (jusqu'à 14h), jour de marché, arrêt reporté à l'arrêt Groupe Scolaire Notre-Dame



DIRECTION > VALOGNES

PÉRIODE | **TOUTE L'ANNÉE**



	Du lundi au samedi											Dimanche et jours fériés (sauf 1 <sup>er</sup> mai)								
<b>CHERBOURG-EN-COTENTIN Autogare</b>	<b>06:35</b>	<b>07:35</b>	<b>08:35</b>	<b>09:35</b>	<b>10:35</b>	<b>11:35</b>	<b>12:35</b>	<b>13:35</b>	<b>14:35</b>	<b>15:35</b>	<b>16:35</b>	<b>17:35</b>	<b>18:35</b>	<b>19:35</b>	<b>08:35</b>	<b>10:35</b>	<b>12:35</b>	<b>14:35</b>	<b>16:35</b>	<b>18:35</b>
CHERBOURG-EN-COTENTIN Thémis Hôpital	06:41	07:41	08:41	09:41	10:41	11:41	12:41	13:41	14:41	15:41	16:41	17:41	18:41	19:41	08:41	10:41	12:41	14:41	16:41	18:41
CHERBOURG-EN-COTENTIN La Noë	06:48	07:48	08:48	09:48	10:48	11:48	12:48	13:48	14:48	15:48	16:48	17:48	18:48	19:48	08:48	10:48	12:48	14:48	16:48	18:48
CHERBOURG-EN-COTENTIN Collège Diderot	06:52	07:52	08:52	09:52	10:52	11:52	12:52	13:52	14:52	15:52	16:52	17:52	18:52	19:52	08:52	10:52	12:52	14:52	16:52	18:52
CHERBOURG-EN-COTENTIN Le Becquet	06:57	07:57	08:57	09:57	10:57	11:57	12:57	13:57	14:57	15:57	16:57	17:57	18:57	19:57	08:57	10:57	12:57	14:57	16:57	18:57
BRETTEVILLE La Plage	07:02	08:02	09:02	10:02	11:02	12:02	13:02	14:02	15:02	16:02	17:02	18:02	19:02	20:02	09:02	11:02	13:02	15:02	17:02	19:02
MAUPERTUS Anse du Brick	07:05	08:05	09:05	10:05	11:05	12:05	13:05	14:05	15:05	16:05	17:05	18:05	19:05	20:05	09:05	11:05	13:05	15:05	17:05	19:05
FERMANVILLE Le Montereire	07:08	08:08	09:08	10:08	11:08	12:08	13:08	14:08	15:08	16:08	17:08	18:08	19:08	20:08	09:08	11:08	13:08	15:08	17:08	19:08
<b>SAINT-PIERRE-EGLISE Place Centrale<sup>1</sup></b>	<b>07:17</b>	<b>08:17</b>	<b>09:17</b>	<b>10:17</b>	<b>11:17</b>	<b>12:17</b>	<b>13:17</b>	<b>14:17</b>	<b>15:17</b>	<b>16:17</b>	<b>17:17</b>	<b>18:17</b>	<b>19:17</b>	<b>20:17</b>	<b>09:17</b>	<b>11:17</b>	<b>13:17</b>	<b>15:17</b>	<b>17:17</b>	<b>19:17</b>
SAINT-PIERRE-EGLISE Groupe Scolaire N.D	07:18	08:18	10:18	12:18	13:18	14:18	16:18	18:18	19:18	20:18	09:18	11:18	13:18	15:18	17:18	19:18				
TOCQUEVILLE Place de l'Eglise	07:23	08:23	10:23	12:23	13:23	14:23	16:23	18:23	19:22	20:23	09:23	11:23	13:23	15:23	17:23	19:23				
<b>BARFLEUR Mairie</b>	<b>07:29</b>	<b>08:29</b>	<b>10:29</b>	<b>12:29</b>	<b>13:29</b>	<b>14:29</b>	<b>16:29</b>	<b>18:29</b>	<b>19:26</b>	<b>20:29</b>	<b>09:29</b>	<b>11:29</b>	<b>13:29</b>	<b>15:29</b>	<b>17:29</b>	<b>19:29</b>				
ANNEVILLE-EN-SAIRE Place Centrale	07:36	08:36	10:36	12:36	13:36	14:36	16:36	18:36	20:36	09:36	11:36	13:36	15:36	17:36	19:36					
REVILLE Froide Rue	07:39	08:39	10:39	12:39	13:39	14:39	16:39	18:39	20:39	09:39	11:39	13:39	15:39	17:39	19:39					
REVILLE Eglise	07:41	08:41	10:41	12:41	13:41	14:41	16:41	18:41	20:41	09:41	11:41	13:41	15:41	17:41	19:41					
SAINT-VAAST-LA-HOUGUE Place Belle Isle	07:47	08:47	10:47	12:47	13:47	14:47	16:47	18:47	20:47	09:47	11:47	13:47	15:47	17:47	19:47					
QUETTEHOU Mairie	07:56	08:56	10:56	12:56	13:56	14:56	16:56	18:56	20:56	09:56	11:56	13:56	15:56	17:56	19:56					
VIDEOSVILLE Piedchou	08:02	09:02	11:02	13:02	14:02	15:02	17:02	19:02	21:02	10:02	12:02	14:02	16:02	18:02	20:02					
VALOGNES Le Gravier	08:10	09:10	11:10	13:10	14:10	15:10	17:10	19:10	21:10	10:10	12:10	14:10	16:10	18:10	20:10					
VALOGNES Place Félix Buhot	08:15	09:15	11:15	13:15	14:15	15:15	17:15	19:15	21:15	10:15	12:15	14:15	16:15	18:15	20:15					
<b>VALOGNES Gare SNCF</b>	<b>08:20</b>	<b>09:20</b>	<b>11:20</b>	13:20	14:20	15:20	17:20	19:20	21:20	<b>10:20</b>	<b>12:20</b>	<b>14:20</b>	<b>16:20</b>	<b>18:20</b>	<b>20:20</b>					

<sup>1</sup>Le mercredi matin (jusqu'à 14h), jour de marché, arrêt reporté à l'arrêt Groupe Scolaire Notre-Dame

# CINÉMA “LE RICHELIEU” LE GRAND RAJEUNISSEMENT !

Fermé depuis plus d'un an à cause du COVID 19 et des travaux, le cinéma de Réville vient de rouvrir. Les deux salles équipées des matériels les plus récents et d'une sonorisation ultra performante offrent six jours par semaine un programme reflétant l'actualité cinématographique la plus récente.

Seule salle permanente de diffusion culturelle du Nord-Est Cotentin (ouverte 47 semaines par an), le Richelieu est classé Art & Essai. En hiver il présente huit à dix films par semaine lors de 20 à 35 séances.

Edifié en 1958 grâce au dynamisme de l'abbé Fichet, curé de Réville et aux habitants de Réville qui ont fourni beaucoup de temps et d'efforts, le cinéma après une quarantaine d'années d'exploitation a été acheté, en 2002, par la Communauté de communes du Val de Saire afin d'assurer sa survie dans une économie peu favorable au cinéma, concurrencé par la télévision.

Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération du Cotentin, devenue propriétaire, exploite ce cinéma par l'intermédiaire d'une Délégation de Service Public, aujourd'hui conduite par les professionnels de la société Cinéode.

C'est la Communauté d'Agglomération qui a lancé les importants travaux : rénovation énergétique (installation de pompes à chaleur, isolation...), accès des personnes à mobilité réduite, agrandissement et embellissement du hall d'accueil, réfection des sols, changement de la sonorisation et des fauteuils, modernisation des équipements de projection... Le montant des travaux dépassant six cents mille euros, l'agglomération a aussi bénéficié des aides de l'Etat, de la Région, du Département, des fonds européens et du CNC (Centre National de la Cinématographie).

Grâce à la Communauté d'Agglomération du Cotentin, les Révillais, les habitants du Val de Saire et du Nord-Est Cotentin, les touristes se réjouissent de pouvoir fréquenter un équipement culturel de grande qualité.



# VIE ASSOCIATIVE

## L'ASSOCIATION CULTURELLE DE RÉVILLE

L'association fait partie du paysage de Réville depuis plus de Trente et un ans. Comme toutes les autres associations de Réville, elle contribue activement à la convivialité de notre village. Elle s'efforce de fournir des prestations de qualité, dans tous les domaines. Les petites formations amateurs ne sont pas oubliées et trouvent une terre d'accueil pour se présenter dans des lieux divers qu'offre Réville. Elle travaille en étroite liaison avec les autres associations. En 2021 nous avons pu tenir, malgré les contraintes, des conférences, une pièce de théâtre, l'échange de plantes et deux concerts baroques.

En 2022 nous reviendrons en force. Les traditionnelles soirées de lecture reprennent, Une soirée de photos "Réville d'avant" sera proposée en janvier avec l'Association des Anciens et la Comité des Fêtes. Un concert choral avec Le Chœur de chambre de la Baronnie est prévu le 25 mai. Les échanges de plantes auront lieu au printemps et en automne ; le feu de Saint Jean sera honoré en juin ; des visites de lieux historiques seront organisées et le festival Baroque sera reconduit en

septembre. Mais l'association souhaite surtout donner audience aux groupes de la région. Des propositions sont bienvenues.

Pour en savoir plus : visitez notre site internet (<https://valdesaire.club/pageACR> ) pour voir notre programme et les photos. Contactez nous via notre email et inscrivez-vous. ([assocculturelle-reville@free.fr](mailto:assocculturelle-reville@free.fr))



Échange de plantes, Château de Réville



Concert Baroque, Église de Réville



## FAMILLES RURALES

### REPAS DES AÎNÉS

L'Association Familles Rurales a eu la joie d'organiser, de nouveau, le 17 octobre dernier, le repas des aînés. Celui-ci s'est déroulé dans une bonne ambiance. 116 convives ont été accueillis lors de cette journée ensoleillée. La date du prochain repas n'est pas encore fixée mais il aura lieu en octobre 2022. Toutes les personnes désireuses de nous aider dans l'organisation de ce repas en l'honneur de nos aînés ou de devenir membre de l'association, sont les bienvenues.



### RANDONNÉES PÉDESTRES

Les randonnées pédestres ont repris depuis octobre 2021. Les marches ont lieu tous les 3<sup>e</sup> Dimanche du mois sous la houlette de Philippe CAILLET. Le rendez-vous est sur la place de l'église, le départ à 14 h 30

#### Les randonnées de la saison

- 16 Janvier 2022 à VALOGNES (rendez-vous exceptionnellement au stade)
- 20 Février 2022 au VAST
- 20 Mars 2022 à QUINÉVILLE
- 17 Avril 2022 à TOCQUEVILLE
- 15 Mai 2022 à RUFOSSES
- 19 Juin 2022 à REVILLE

#### Bureau

Co-Président	Philippe CAILLET
Co-Président	Gérard LEGOUPIL
Vice-Présidente	Marie MASSIEU
Trésorière	Anne LEGOUPIL

# VIE ASSOCIATIVE

## SEMAINE FÉDÉRALE CYCLOTOURISME

Pendant une semaine, du 25 juillet au 1<sup>er</sup> août 2021, des cyclotouristes venus du monde entier ont sillonné les routes du Cotentin, au départ de Valognes (Manche), à l'occasion de la semaine fédérale internationale du cyclotourisme. Un superbe événement qui a ravi les 5 600 cyclos inscrits, les accompagnateurs et les membres de l'organisation. Au-delà des longues randonnées cyclos de la Semaine fédérale



de cyclotourisme, les organisateurs ont proposé des circuits cyclo-découvertes avec guide. Des milliers de participants mais aussi des milliers de bénévoles et d'heures de préparation pour la Semaine fédérale internationale. C'est avec plaisir que le comité des fêtes participe aux manifestations de la commune.



## LES VOITURES À PÉDALES SERONT DE RETOUR À RÉVILLE EN 2022

Après deux années blanches dues à la crise sanitaire, les voitures à pédales devraient faire leur grand retour sur le circuit de Réville le dimanche 14 août 2022.

Pendant cette trêve, des changements sont intervenus dans les associations locales. L'ARVAP (Association Révillaise de Voitures A Pédales) a été dissoute, elle était l'organisatrice de la course de Réville depuis 29 ans. Cette association avait été créée spécialement pour prendre le relais du comité des fêtes qui avait amené et organisé les premières courses à Réville à partir de 1985. Un grand merci à Manu qui en a été le seul et unique président pendant ces années.

L'association "VAP de Saire" qui regroupe la majorité des voitures locales va reprendre le flambeau et organisera les courses de Réville dans les années à venir. Cette association, qui a pour principal but de participer aux courses proposées par la fédération nationale, assurera dorénavant l'organisation de l'épreuve Révillaise.

L'association "VAP de Saire" va continuer à sillonner les routes de France et d'Europe pour représenter Réville sur les différents circuits. Elle a plusieurs titres à défendre, champion de France combiné, vitesse, junior et féminine et champion d'Europe du look. Ses pilotes sont déjà allés participer à des courses en Italie, Autriche, République Tchèque, Belgique, Luxembourg, Pologne et Turquie.



Lors de la dernière édition de Réville en 2019, une dizaine de voitures locales ont participé à la course, une majorité de "VAP de Saire" mais aussi des indépendantes. De très bons résultats, pour les locaux, sont venus clôturer cette Coupe de France car les Gendarmes de St Tropez gagnent le look et Spiderman gagne la vitesse !!

Pour la prochaine course, il n'est pas trop tard pour construire votre propre voiture. N'hésitez pas à vous rapprocher des membres de VAP de Saire qui se feront un plaisir de vous aider et de vous conseiller. Contact sur la page facebook de VAP de Saire ou [vap2saire@sfr.fr](mailto:vap2saire@sfr.fr)



# DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

En 2021, la bibliothèque a su s'adapter face à la pandémie et est restée ouverte en respectant les consignes sanitaires et les gestes barrières.

Notre partenariat avec la bibliothèque départementale et l'appui financier de la mairie nous a permis de participer pour la première fois au festival de contes "Histoires d'en découdre" avec la présence le 14 octobre de la conteuse Sabrina Chézeau qui, le matin, a animé un atelier pour les élèves de CM1-CM2 puis, l'après-midi, a présenté un spectacle de contes ouvert à tous, enfants de l'école élémentaire de Réville et adultes. Cette représentation a été très appréciée par tous.

La collaboration avec la bibliothèque départementale nous permet également de bénéficier gratuitement de la présence une fois par mois d'un conseiller numérique. Il est au service de toutes les personnes qui ont un besoin, quel qu'il soit, concernant l'usage des outils informatiques (ordinateur, tablette, smartphone, applications...). Vous serez informés de sa venue par panneau pocket et des affiches. N'hésitez pas à venir lui poser des questions.

Nous avons acheté avec le budget alloué par la mairie environ 80 livres en 2021 notre fond s'enrichit ainsi d'année en année.

Et bonne nouvelle ! Sur décision du conseil municipal l'accès à la bibliothèque sera GRATUIT pour tout le monde à partir du mois de janvier.  
Venez vous inscrire !

Nos horaires : Mardi 16 h 00-18 h 00 - Mercredi 14 h 00-16 h 00 - Samedi 14 h 00-16 h 00

